

ATELIER CONSEIL – CREER UNE ENTREPRISE

Structurer mon projet de création d'entreprise

(mon projet d'entreprise et moi)

Objectif(s)

Savoir identifier les éléments incontournables, nécessaires à la réalisation de son projet.

Durée

3 H

Conditions d'accès

Public concerné :

Personnes ne connaissant pas les étapes, les ressources pour réussir leur projet de création d'entreprise.

Pré-requis : Personne ayant un projet professionnel nécessitant le développement de compétences et ayant besoin d'être accompagnées pour trouver la formation adaptée.

Modalité et délais d'accès

Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller Pôle Emploi, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr

Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.

Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par Pôle Emploi. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Votre statut au regard de Pôle Emploi est inchangé.

Organisation

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

Stratégie pédagogique

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer
-

Modalités pédagogiques

Méthode pédagogique

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

Suivi -Evaluation

A la fin de l'atelier, vous aurez identifié les éléments incontournables à la réalisation de votre projet. Vous aurez recensé les ressources/acteurs à mobiliser pour vous aider sans sa réalisation.

Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.

Préconisations transmises au référent Pôle Emploi en termes :

- d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil
- d'auto inscription sur un autre service de Pôle Emploi

Accessibilité

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lieux d'intervention

Limoges

Contact

0555322114 – contact@asfel.fr